

M/939



Le Préfet AA 73965



Je me suis l'honneur de  
de vouloir bien me  
de délivrer un passeport pour  
me rendre à Londres

J'ai inclus deux exemplaires  
de ma photographie ainsi que le  
"reçu" de la Poste constatant  
le versement de la somme de  
montant de

droit de timbre - Le versement  
a été effectué au compte  
courant postal n° 12-12  
Clermont Ferrand, au Réserveur  
de Recettes du Service des Travaux  
de la Préfecture de Cantal  
à Aurillac.



Je vous prie Monsieur  
le Préfet, d'assurance de  
mes sentiments distingués  
Marie Falenques



Vu pour legalization de la signature  
de Mlle Marie Falenques  
MARS le 12 Mai 1939  
Le Maire de Aurillac

REPUBLICQUE FRANÇAISE  
RÉSERVÉ DU MANDAT N° 19  
Montant à rembourser  
12 30  
L'expéditeur n'a indiqué ni son  
nom et l'adresse de destination

Maria Jelenka -

Maus - 31-1-1920

S-P

Maus -

Spatent

Bojle - 1<sup>n</sup> 28

Cherex - Blots -

Sous - si -

Qlex - marq -

Qly. - red -

Borch - ny -

"

ment - int -

tert - colae:

Hest